

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Département des Côtes d'Armor
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 17 octobre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé au site d'Emergence - 10 rue du 48^{ème} Régiment d'Infanterie à Guingamp - sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

Etaient présents les administrateurs suivants :

PRIGENT Marie-Yannick - GUILLOU Claudine - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLOT Lyse - LE GOFF Yannick - COCGUEN Marie-Jo - LE GAOUYAT Samuel – ROBERT Didier - CROISSANT Guy - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - GENETAY Stéphanie - THOMAS Joseph - ROUILLE Françoise - VILLECROZE Philippe - GAYIC Jeannine - HAMON Maryannick - LECOEUR Serge – GEORGELIN Dominique -

Administrateurs excusés :

BERNARD Cinderella - GODFROY Brigitte - PARISCOAT Dominique - PRIGENT Christian - LE BIANIC Yvon - CONNAN Guy - ALLAIN Catherine - LENOEL Annie - LUCAS Emmanuelle - LE MARECHAL Loïc - LE MARREC François -

Administrateurs absents :

- LARVOR Yannick - POMARES Juan -

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Loic LE MARECHAL ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe VILLECROZE
Monsieur Yvon LE BIANIC ayant donné pouvoir à Monsieur Samuel LE GAOUYAT.

En exercice : 32
Présents : 19
Absents : 13
Représentés : 2

Date d'envoi des convocations : 11 octobre 2019

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

Les évolutions et caractéristiques démographiques du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, relevées entre autres par le diagnostic du Contrat local de santé du Pays de Guingamp, sont marquées par un vieillissement de la population, ainsi que par l'état de précarité économique et sanitaire d'une grande partie des habitants.

Les questions de santé publique, de la consommation de soins, du bien être des habitants sont également des préoccupations auxquelles il faut répondre collectivement.

L'Agglomération, à travers son CIAS, a souhaité mobiliser les forces vives du territoire pour répondre à ces problématiques.

Pour ce faire, il a été décidé de répondre à un Appel à Projets pour la création d'une Maison Sport-santé, malgré un délai très court pour obtenir les financements.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

PREND ACTE de l' Appel à Projets pour la création d'une Maison Sports-Santé

Pour extrait conforme,
La Présidente par délégation,
Claudine GUILLOU

Acte rendu exécutoire après envoi
En Sous-Préfecture de Guingamp,
Le...25/10/2019
Et publication du ...25/10/2019

